



LICENCE STAPS - SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES - EM



Parcours ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

120 ECTS
2 ANS



UFR3S

Département des Sciences du sport et de l'éducation physique

Lieu d'enseignement : Ronchin

Métro : Porte de Douai

Responsables pédagogiques

L2 : Gregory DE VISSCHER
gregory.devisscher@univ-lille.fr

L3 : Clément LLENA - clement.

llena@univ-lille.fr

L3 : Jérôme DANEL

jerome.danel@univ-lille.fr

Contact administratif

fssep-scolarite@univ-lille.fr

03.20.88.73.50

Organisation du parcours

2 ans organisés en 4 semestres en L2 et L3

Régimes d'études

Formation initiale

Formation en apprentissage

Formation continue

Langue d'enseignement

Français

Stages

Obligatoires en S5 et S6 (100 h sur l'année)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La Licence STAPS permet d'acquérir un solide socle commun aux études dans le domaine des sciences et techniques des activités physiques et sportives, puis de réaliser une spécialisation, selon le projet professionnel développé. Le parcours éducation et motricité permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires à l'enseignement des activités physiques et artistiques en assurant la sécurité des pratiquants pour des publics d'enfants et d'adolescents.

À l'issue de sa formation, l'étudiant sera à même de construire, conduire et d'évaluer un enseignement en EPS ou des APAS (activité physique adaptée et santé).

Plus d'informations sur : <https://ufr3s.univ-lille.fr/ssep>

LES + DE LA FORMATION

Ce parcours permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires à l'enseignement des activités physiques et artistiques en assurant la sécurité des pratiquants pour des publics d'enfants et d'adolescents en milieux scolaire et péri-scolaire.

LICENCE STAPS - PARCOURS Education & motricité - EM

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENTS :

Les jours de formation à l'université sont le lundi, le mardi et le premier jeudi matin de chaque mois. Tous les autres jours sont dédiés au temps en structure.

La formation est organisée en 3 blocs de connaissances et compétences (BCC) :

- **BCC1** - Concevoir une démarche d'enseignement
- **BCC2** - Mettre en œuvre une démarche d'enseignement
- **BCC3** - Évaluer sa démarche d'enseignement
- **BCC4** - Construire son projet professionnel (en L2)

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

Les compétences développées consistent à diagnostiquer, mettre en place et pérenniser avec les partenaires de l'alternance (collectivités territoriales, sphères privées, associations) des programmes de promotion de l'activité physique. Il s'agit aussi de mesurer les effets d'une stratégie de promotion de l'activité physique sur des populations cibles.

Mais aussi, comme dans le parcours Education et motricité :

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.
- Analyser une situation relative à l'activité physique/

ou et sportive d'un groupe de sujets et d'une organisation.

- Élaborer et planifier des projets et de programmes, visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique.
- Encadrer de séances collectives d'activité physique et/ou sportive tout public en situation de face à face pédagogique.

En savoir plus sur : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35972/>

ET APRÈS

Après la licence, vous pouvez :

- vous diriger vers un master STAPS ou de l'enseignement et de la recherche ;
- vous présenter à un concours d'entrée : éducateur (ou conseiller) territorial des activités physiques et sportives, par exemple...

Selon les parcours, les milieux d'intégration sont à la fois multiples et variés :

- Enseignant, enseignante d'EPS,
- Éducateur, éducatrice territorial (e) dans les APS,
- Conseiller, conseillère territorial (e) dans les APAS,
- Intervenant sportif, intervenante sportive en milieu scolaire
- Professeur(e) des écoles
- Conseiller, conseillère pédagogique EPS du primaire
- Éducateur sportif, éducatrice sportive...

MODALITÉS D'ACCÈS

LICENCE 1

Pour les Élèves de terminale ou étudiants en réorientation, les personnes de nationalité française titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires et les ressortissants de l'Union européenne ou pays assimilés

> Demande d'admission sur la plateforme nationale Parcoursup à partir du 15 janvier 2026 et le 13 mars 2026 : RDV sur <https://www.parcoursup.fr/>

Pour les personnes de nationalité étrangère (hors ue et assimilés) > RDV sur <https://international.univ-lille.fr/>
Formation sélective : retrouvez sur Parcoursup les critères d'analyse des candidatures.

LICENCE 2 & 3

Retrouvez toutes les modalités sur <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater>